

## LE MOT DE GASPARD

### Santé mentale ?

À l'heure où les institutions européennes investissent dans un grand plan de santé mentale (1), visant notamment au dépistage de multiples troubles, afin qu'ils soient pris en charge précocement, on doit s'intéresser aux traitements proposés. Car à quoi bon dépister s'il n'y a pas de prise en charge adaptée à proposer ?

Les deux traitements médicamenteux examinés dans ce numéro incitent pour le moins à la prudence.

La *rispéridone* (Risperdal<sup>o</sup>, Risperdaloro<sup>o</sup>) est désormais proposée en cas de troubles du comportement des jeunes enfants autistes, ou souffrant de retard mental (lire pages 6-7). On ne sait pas si elle agit un peu mieux ou un peu moins bien que l'*halopéridol* ou le *lithium* puisqu'elle n'a été comparée qu'au placebo. Elle est présentée comme ayant moins d'effets extrapyramidaux, mais elle en provoque chez 25 % des enfants à un an. Elle fait somnoler, grossir notablement (la moitié des enfants) et le retentissement sur la croissance et le développement psychique au long cours n'a pas été évalué. Est-ce d'une telle recherche clinique dont les enfants ont besoin ?

La *venlafaxine* (Effexor<sup>o</sup>) est proposée dans une troisième indication chez les adultes : la phobie sociale (lire page 7). Des essais réalisés chez un grand nombre de patients, y compris versus *paroxétine*, n'ont pas montré d'avantage pour la *venlafaxine*. Elle provoque les mêmes effets indésirables que les antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine, mais elle expose aussi à des effets cardiovasculaires graves. Est-ce de telles nouveautés thérapeutiques dont les adultes ont besoin ?

Réorienter la recherche et la sélection des médicaments vers de réels progrès thérapeutiques répondant aux besoins des patients, voilà un bel objectif pour un plan de santé mentale, après le renforcement de la prévention qui reste prioritaire.

1- "Santé mentale. Lancement d'une consultation au niveau européen sur la santé mentale" Site <http://europa.eu.int> consulté le 11/12/2005 (5 pages) (adresse complète : [http://europa.eu.int/comm/health/ph\\_determinants/life\\_style/mental\\_health\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/health/ph_determinants/life_style/mental_health_fr.htm)).

## COTATION PRESCRIRE

### Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



**BRAVO** : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



**INTÉRESSANT** : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



**APPORTE QUELQUE CHOSE** : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



**ÉVENTUELLEMENT UTILE** : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



**N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU** : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



**LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER** : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



**PAS D'ACCORD** : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

### Médicaments avec publicité grand public

Notre appréciation globale (symbolisée par un feu tricolore) porte sur les garanties de sécurité qu'offre la spécialité dans le cadre de la promotion directe auprès du grand public pour susciter des achats.



**D'ACCORD** : la spécialité a une balance bénéfices-risques bien connue et nettement favorable. Son utilisation en automédication est acceptable.



**PRUDENCE** : la spécialité peut être utilisée en automédication, mais avec certaines précautions.



**PAS D'ACCORD** : la balance bénéfices-risques de la spécialité est défavorable dans le cadre de l'automédication.

### Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand.



Substance dont la balance bénéfices-risques est bien évaluée, et dont l'utilité est bien démontrée.



Substance d'efficacité démontrée, mais d'utilité relative : des substances ayant la même activité ont été mieux évaluées ; des risques de mésusage limitent l'intérêt ; etc.



Substance sans autre utilité que placebothérapeutique, ou association sans risque majeur mais sans intérêt au regard de médicaments non associés, etc.



Substance à ne pas utiliser : balance bénéfices-risques défavorable par rapport à d'autres médicaments ayant la même indication, ou bien substance sans activité démontrée dans des indications où le placebo n'a pas sa place, etc.